

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **\* IMPORTANTE MISE À JOUR \***

### **Avis important aux parents dont l'enfant utilisera le service de transport scolaire pour la rentrée scolaire 2020-2021**

**Ville-Marie, le 14 août 2020** – Le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue (CSSLT) désire informer les parents dont l'enfant utilisera le transport scolaire pour l'année 2020-2021 que suite aux nouvelles normes émises par la Direction de la santé publique en date du 10 août 2020, les parents ayant des enfants en garde partagée pourront de nouveau bénéficier du transport scolaire pour une 2<sup>e</sup> adresse. Les élèves qui fréquentent une école hors de leur bassin d'affectation pourront aussi bénéficier à nouveau du service de transport.

Dans le but d'assurer le transport pour le plus grand nombre d'élèves possible, des autobus de plus grande capacité seront utilisés lorsque disponibles.

Il est toutefois important de rappeler que le transport à une 2<sup>e</sup> adresse ainsi que le transport hors du bassin d'affectation est attribué sous forme d'accommodation selon certains critères dont :

- l'intégration de l'élève à un parcours existant;
- l'intégration de l'élève ne causera pas un dépassement de la capacité de l'autobus;
- l'intégration de l'élève ne modifie d'aucune façon le parcours existant;
- l'intégration de l'élève doit être revue annuellement.

Malgré l'allègement des restrictions par la Direction générale de la santé publique, l'organisation du transport ne peut se faire comme en temps normal. Nous vous rappelons que le port du couvre-visage est recommandé pour les élèves de 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année et obligatoire pour tous les élèves à compter de la 5<sup>e</sup> année du primaire. Dans le but de réduire le plus possible les risques de contagion, et de permettre d'organiser les circuits de façon optimale, le CSSLT fait appel à la solidarité des parents des enfants ayant droit au transport en demandant, à ceux qui le peuvent, d'assurer leur transport et d'envoyer leurs noms à l'adresse courriel suivante : [christian.beaule@cslt.qc.ca](mailto:christian.beaule@cslt.qc.ca).

Prendre note que la fiche donnant les droits d'accès au transport sera envoyée par courriel aux parents durant la semaine du 17 août 2020.

– 30 –

Source : Christian Beaulé  
Régisseur du transport scolaire  
819 629-2472 poste 1613